

CONDITIONS DES PRESTATIONS DE SERVICES DE PRIVATE LANGUAGES



A propos des cours à la carte :

1 - Merci de prévenir Private Languages 48 h à l'avance en cas d'annulation sinon le cours devra être payé.

Thank you for informing Private Languages 48 h beforehand in case of cancellation otherwise the course will have to be paid.

2 - Toute modification concernant la date du cours doit être faite 48 h à l'avance et peut être acceptée selon le planning de Private Languages.

Any modification concerning the date of the course must be done 48 h in advance and can be accepted according to the schedule of Private Languages.

A propos des forfaits de cours :

1 - Forfaits payables à l'avance, aucune annulation et aucun remboursement possible.

Package payable beforehand, no cancellation and no refund possible.

2 - Planning des cours remis dès le paiement effectué et à signer à la fin de chaque semaine.

You get the schedule of the courses upon payment and you have to sign it at the end of each week.

3 - Possibilité de 2 reports maximum acceptés, à partir du 3^{ème} report le cours est décompté du forfait.

You can only postpone twice, from the 3rd postponement the course will be deducted from the package.

4 - Merci de prévenir Private Languages 48 h à l'avance en cas de report.

Thank you for informing Private Languages 48 h in advance in case of postponement.

5 – Si vous prévenez Private Languages le jour même de votre non présence au cours, le cours sera décompté du forfait.

If you notify Private Languages on the same day of your absence, the course will be deducted from the package.

6 – Si vous souhaitez renouveler votre forfait, le règlement devra être effectué 3 jours avant le dernier jour du forfait en cours initialement prévu (sans les reports).

If you wish to renew your package, the payment must be honored 3 days before the last day of your ongoing package initially planned (without postponements).

Nom :

Prénom :

Fait à Montreux,

Signature :

Le

(mention manuscrite) « Lu et Approuvé »